

**Décision portant nomination du directeur comptable et financier  
de la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Loire**

**LE DIRECTEUR GENERAL  
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article L.217.3 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu les articles R. 123-47-6, R. 123-47-10 et R. 217-9 du Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu Le décret du 22 novembre 2017 (JO du 23 novembre 2017) portant nomination de Monsieur Vincent Mazauric en qualité de directeur de la Caisse nationale des allocations familiales ;
- Vu l'offre publiée sur la bourse des emplois de l'Ucanss relative à la vacance du poste de directeur comptable et financier de la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Loire ;
- Vu l'avis du comité des carrières (article L 217-5 du code de la sécurité sociale) émis le 28 juin 2019 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Loire, en date du 15 juillet 2019 ;



32 avenue de la Sibelle  
75685 Paris cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52  
Fax : 01 45 65 57 24

**DECIDE**

Article 1 : Monsieur Franck L'HOSPITAL, né le 12 septembre 1978 à Roanne (42), est nommé dans les fonctions de directeur comptable et financier de la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Loire.

Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 16 septembre 2019.

Article 3 : Cette décision sera publiée sur le site Caf.fr.

Fait à Paris le **18 JUIL. 2019**

  
  
Vincent Mazauric